

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 8 JANVIER 2020**

Présents : Stéphane GINEVRA, Martine DUFFAUD, Capucine MALBRAIN, Samuel MORIN, Raoul TEYSSIER, Guy VERNET et Élodie COUDENE.

Absents : Matthieu COQUEREL, Thierry DUFAU.

Secrétaire de séance : Élodie COUDENE.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- **Délibérations**
 - Déneigement
 - Statuts A.GE.DI
 - Statuts Inforoutes
 - Photovoltaïque
 - Classement en voie publique pour l'accès au parking au-dessus des garages municipaux
- **Questions diverses**
 - Noël des enfants
 - Vœux du Maire
 - Défibrillateur
 - Don pour le Teil

.....

- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 novembre 2019.

- **Délibérations**

- **Déneigement** : Comme les années précédentes, il est nécessaire de prendre une délibération pour demander une subvention de déneigement auprès du Conseil Départemental. Ce dernier subventionnera les frais de déneigement sur la commune. Les opérations de déneigement ont été réalisées par les employés communaux. **Voté à l'unanimité.**

- **Statuts A.GE.DI** : Le syndicat intercommunal A.GE.D.I qui propose une gamme de logiciels (gestion de la comptabilité, de la population, de l'état civil, de la facturation...) pour les collectivités et auquel la commune adhère depuis 1998, a procédé à des modifications dans ses statuts. Ces modifications doivent faire l'objet par ses adhérents d'une délibération, pour être validées. **Vote : 7 voix pour. 1 abstention.**

- **Statuts Inforoutes** : Le syndicat mixte Inforoutes, nouvellement dénommé Numérian qui accompagne les collectivités dans la maîtrise des technologies informatiques en fournissant et en assurant notamment la maintenance du matériel informatique et auquel la commune adhère, a également procédé à des modifications dans ses statuts. Ces modifications doivent aussi faire l'objet par ses adhérents, d'une délibération, pour être validées. **Voté à l'unanimité.**

- **Photovoltaïque** : La commune pourrait s'inscrire dans le projet de partenariat avec la Communauté de Communes « Ardèche des sources et des volcans » pour la 2^{ème} tranche de projet photovoltaïque (installation de panneaux pour les bâtiments communautaires et communaux) afin de bénéficier de subventions intéressantes de la Région et de l'État. Le coût pour équiper les toits de la salle polyvalente et de la mairie s'élèverait à 50 000€ HT. Le Maire propose de lancer le projet si le montant des subventions atteint au minimum 60%. **Voté à l'unanimité.**

- **Classement en voie publique pour l'accès au parking au-dessus des garages municipaux** : Le Maire propose de passer l'accès au parking au-dessus des garages municipaux, qui fait actuellement parti du domaine privé de la commune en voie communale. Le parking devient donc public. **Voté à l'unanimité.**

- **Don pour le Teil** : la commune du Teil a été très lourdement touchée par le séisme, sans précédent, du 11 Novembre dernier. Les dégâts sont considérables chez les habitants et dans les bâtiments communaux. L'équipe municipale souhaite montrer sa solidarité en faveur des sinistrés du Teil en leur accordant un don de 500€. **Voté à l'unanimité.**

- **Questions diverses**

- **Vœux du Maire** : La traditionnelle cérémonie des vœux du maire est prévue Vendredi 17 Janvier à 18 heures dans la salle polyvalente.
- **Noël des enfants** : Le spectacle de Noël pour les enfants, offert par la commune, aura lieu Dimanche 19 Janvier à 15h dans la salle polyvalente. Le choix s'est porté sur un spectacle de marionnettes intitulé « Panique à la ferme ». Un goûter, offert par le Comité d'animation, complétera cet après-midi récréatif.
- **Défibrillateur** : L'installation sur la commune d'un défibrillateur automatique est à l'étude.
- **Devis de menuiseries pour la salle polyvalente** : Un devis (auprès de la menuiserie Gero d'Aubenas) a été demandé pour la réfection des fenêtres de l'étage de la salle polyvalente et d'une porte ainsi que l'intégralité des volets. Les menuiseries seraient réalisées avec du bois régional labellisé et en double vitrage. Le montant total s'élève à 15 000€ HT. Le Conseil Départemental accorde 20% de subvention pour la réfection les bâtiments communaux, majorés de 10% si le bois utilisé est labellisé, ce qui serait le cas. Un deuxième devis comparatif pourrait être envisagé pour affiner le projet.
- **Réseau d'eau** : Un devis pour l'extension du réseau d'eau de 40m pour 3 habitations en dessous du cimetière a été demandé. Un deuxième devis sera également envisagé pour comparaison. Cette extension pourrait être envisagée si les subventions accordées atteignent 30%.
- **Éclairage pour le marché** : les anciens candélabres du bourg pourraient être récupérés pour éclairer le marché ainsi que le parking.
- **Voirie allée des Tilleuls au Fez** : les employés communaux combleront les trous dans la chaussée avec du béton et de l'enrobé à froid.

L'ordre du jour étant épuisé ; la séance est levée à 20h20.

Le prochain municipal sera fixé après réception du Compte de Gestion de la Trésorerie.